Pusey Info

www.pusey.fr

Juillet 2020 **N°80**

LE MOT DU MAIRE

Au nom de la nouvelle équipe municipale installée le mercredi 27 Mai 2020 dernier, je remercie sincèrement tous les électeurs de la grande confiance que vous nous avez accordée lors du dernier scrutin.

Compte tenu des circonstances liées à la pandémie qui nous frappait, je suis heureux d'avoir obtenu votre soutien sur les propositions qui vous ont été faites dans notre profession de foi.

Je voudrais également remercier les conseillers sortants qui ne se représentaient pas, pour leur dévouement et leur participation à la vie communale durant ce dernier mandat.

Je remercie Monsieur René REGAUDIE, pour la confiance qu'il m'a accordée pour assurer sa succession.

Le travail nous attend pour ce nouveau mandat de six ans et pour honorer les engagements que nous avons pris.

Nous serons toujours présents et à votre écoute. Vous pouvez compter sur la nouvelle équipe pour que le développement de Pusey et le bien être de notre village soient un facteur de réussite pour tous.

Je vous souhaite un bel été, il y a plein de belles choses à faire dans notre région sans aller trop loin et c'est une bonne occasion de redécouvrir notre territoire et le département de la Haute-Saône.

Prenez soin de vous et de vos proches, ensemble tournons-nous vers demain …

Bel été à tous.

Bien cordialement

Jean-Jacques POLIEN

VOTRE NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

Cet été à Pusey…

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat de Mairie est ouvert du **lundi au vendredi** de 11h à 12h et de 13h30 à 16h30.
Pour contacter la mairie :

- Téléphone : 03 84 76 45 93
- Courriel : mairie-pusey@wanadoo.fr
- Site internet : www.pusey.fr

Attention fermeture du secrétariat du **17 au 28 août**.

MÉDIATHÈQUE

Fermeture estivale de la médiathèque du **03 au 22 août inclus**.

Au cœur du village…

FLEURISSEMENT

L'équipe communale chargée d'évaluer le fleurissement est passée. Les lauréats seront récompensés lors de la cérémonie des vœux 2021.

RESTRICTIONS DE L'USAGE DE L'EAU

Depuis le 20 juillet 2020, par arrêté préfectoral (niveau ALERTE), l'utilisation de l'eau est limitée dans les grandes lignes :

- interdiction du remplissage des piscines de plus de 2 m^3
- interdiction de l'arrosage des espaces verts
- arrosage des potagers, des massifs fleuris et des plantations en contenant seulement de 20h à 10h
- interdiction de laver les véhicules pour les particuliers
- nettoyage des façades et terrasses autorisé uniquement avec du matériel haute pression

LES BONS GESTES DE L'ÉTÉ…

Pour de bonnes relations de voisinage …

Pour préserver le repos de chacun, il est impératif de respecter les horaires en ce qui concerne les travaux de bricolage ou de jardinage, et notamment l'utilisation de tondeuses à gazon, motoculteurs, nettoyeurs haute pression…

- du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h30
- dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage de jour comme de nuit (aboiements de manière répétée, etc…).

Les **chiens** ne doivent pas divaguer sur les voies publiques. La tenue en laisse est obligatoire.
Concernant les déjections (canines ou équines), le propriétaire de l'animal est tenu de les ramasser.

Il est formellement **interdit de brûler** (végétaux ou autres).
La déchetterie de Pusey est à votre disposition, les horaires d'été sont les suivants (depuis le 1er mars) :

- du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h.

Par arrêté municipal N°2008/025, en date du 2 juillet 2008, **le stationnement sur trottoirs** de tout véhicule est **interdit** sur l'ensemble de la commune de PUSEY, de l'entrée à la sortie de l'agglomération.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Les vacances estivales approchent à grands pas !
Peut-être avez-vous prévu de partir quelques jours ?
Pensez à l'opération tranquillité vacances pour que votre domicile reste sous surveillance de la gendarmerie.
Pour davantage de renseignements, connectez-vous au site internet suivant :
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033

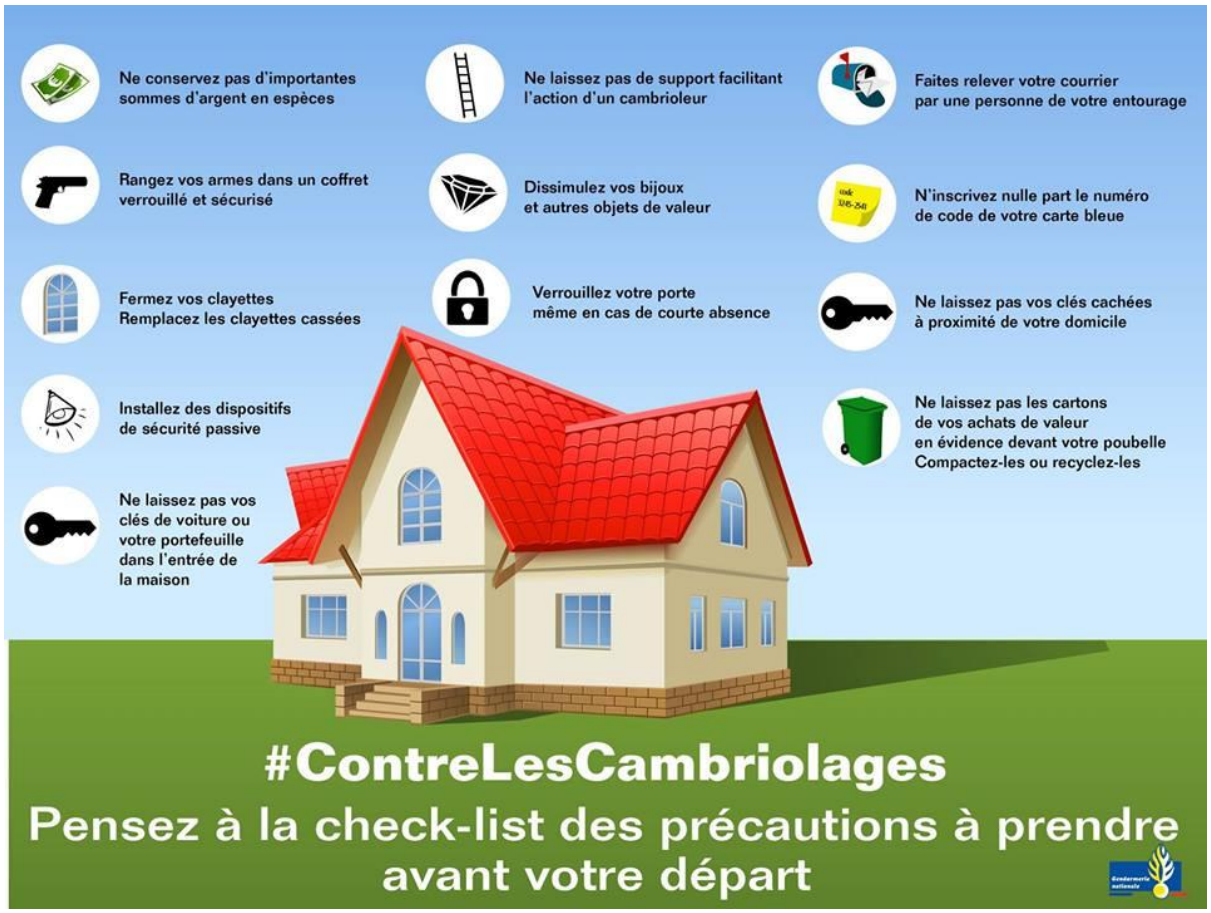

Pour préparer la rentrée …

CARTE AVANTAGES JEUNES 2020-2021

Compte tenu du succès de l'opération de la saison 2019-2020, le Conseil Municipal a décidé de reconduire l'action « Carte Avantages Jeunes » pour l'année 2020-2021.

Pour ce faire, le Conseil Municipal a fait le choix d'offrir dès septembre prochain, la « Carte Avantages Jeunes » aux jeunes habitant la Commune de Pusey au 01/09/2020 et scolarisés du collège à la fin des études supérieures mais également aux jeunes en recherche d'emploi jusqu'à 25 ans (L'appréciation de la scolarisation et de l'âge se fera en date du 01/09/2020).

Si vous souhaitez bénéficier de cette opération, vous devez retourner le coupon de réservation ci-joint rempli et accompagné des pièces jointes demandées (voir dernière page) à la Mairie de Pusey avant le **31 août 2020.**

GRATUITÉ SCOLAIRE

Comme les années précédentes, les élèves scolarisés à partir de la classe de 6ème et jusqu'à 16 ans, bénéficieront d'un bon d'achat dans le cadre de la gratuité scolaire. Le jeunes concernés recevront directement le bon par voie postale.

ASSOCIATIONS

Le stade a accueilli pour les entrainements l'équipe de foot de Pusey mais également le club de rugby de Vesoul sur le petit terrain de foot
Nous espérons une reprise des activités plus large dès la rentrée de septembre.

COMITE DES FETES DE PUSEY

Vous voulez vous impliquer dans l'événementiel de votre commune.

Renseignements auprès du Président :
Alain CASTELLETTI **06 33 14 66 06**

AFFOUAGE

Rappel aux affouagistes !

La fabrication devra être terminée impérativement pour le **samedi 12 septembre 2020** (avant l'ouverture de la chasse le 13). Ne rien débarder avant cette date.

TRAVAUX RUE DE PUSY

Après les travaux liés aux réseaux secs et humides, dès cet automne, les travaux d'aménagement de sécurisation de la Rue de Pusy (trottoirs + stationnement) vont être entrepris par la commune.
La réfection de la chaussée par le Conseil Départemental de la Haute-Saône se fera dans la foulée.
Merci aux riverains pour leur patience et leur vigilance pendant ces travaux.

Nouveautés à Pusey …

CABINET INFIRMIER

Madame Clémence BOLLENGIER, infirmière à Pusey, a changé d'adresse et a pris une collaboratrice depuis peu, Madame Isabelle JURKOWIAK.
Le cabinet infirmier se situe maintenant au **110 Rue Gustave Courtois** (à côté de l'École de Musique) et vous pouvez les contacter au **06 77 25 72 97**

CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE

Madame Cécile BELEC, kinésithérapeute à Pusey au **3 Bis Rue du Chardenet**, s'entoure de 2 nouveaux confrères : Messieurs Paul EL KADISSI et Robin MOREL, tous 2 natifs de Pusey, sauront répondre à vos besoins. Contact : **03 84 76 30 92**
Attention au sens de circulation en repartant (Rue en sens unique) !

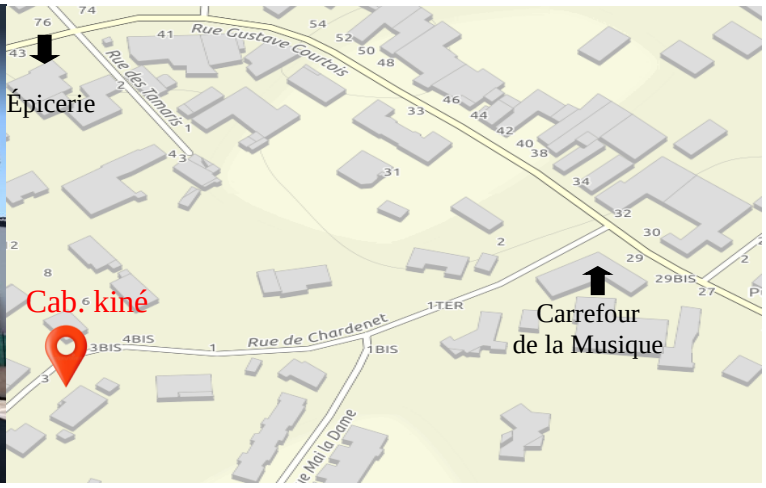

AGENCE IMMOBILIÈRE

Stéphane PLAZA « débarque » à Pusey :
Ouverture prochaine de votre agence immobilière située **ZAC de l'Oasis à Pusey**.
Virginie Goux et son équipe, Manon, Etienne, Thierry, sont à votre écoute pour vos futurs projets immobiliers au **06 79 80 84 83** et par courriel vesoul@stephaneplazaimmobilier.com

Et si on se retrouvait ? …

LA FÊTE DES VOISINS SOLIDAIRES

Initialement prévue le 29 mai dernier, la « Fête des Voisins » se voit remplacée par la **« Fête des Voisins Solidaires »** qui se tiendra le **vendredi 18 septembre 2020.**

Si vous souhaitez participer à cet évènement, la Communauté d'Agglomération de Vesoul vous mettra à disposition un kit festif (ballons, verres, t-shirts, affiches, …).
Comment faire ? Un responsable par quartier, par rue contacte par mail la CAV (beatrice.paolin@vesoul.fr) avant le **05 août 2020** en communiquant les éléments suivants :

- Nom de la commune
- Quartier, Rue
- Coordonnées organisateur (Nom, prénom, adresse, téléphone)
- Lieu du regroupement
- Nombre de personnes (adultes/enfants)

Une équipe à votre service et à votre écoute …

LES COMMISSIONS COMMUNALES ET LEURS RESPONSABLES

- Commission **« Urbanisme » :**
  POLIEN Jean-Jacques – *Maire*
- Commission **« Agriculture et forêts » :**
  MANTION Patrice – *3ème Adjoint au Maire*
- Commission **« Finances » :**
  CLERC Pierre – *1er Adjoint au Maire*
- Commission **« Bâtiments, Patrimoine, Travaux et VRD » :**
  CLERC Pierre – *1er Adjoint au Maire*
- Commission **« Communication, culture, sport, jeunesse, tissu associatif et événementiel » :**
  MANTION Patrice – *3ème Adjoint au Maire*
- Commission **« Affaires périscolaires, petite enfance et affaires sociales » :**
  VIENNET Sandra – *2ème Adjoint au Maire*
- Commission **« Affaires scolaires, médiathèque et manifestations patriotiques » :**
  DE JESUS Gaëlle – *4ème Adjoint au Maire*

Jean-Jacques POLIEN et toute l'équipe municipale de Pusey vous souhaitent de passer de bonnes vacances et un bon été.

PLUS D'INFOS SUR PUSEY, RENDEZ-VOUS SUR :

Le site internet de Pusey : www.pusey.fr et inscrivez-vous à la rubrique « recevoir les actus »

PanneauPocket ***(voir le flyer joint pour l'installation sur votre smartphone)*** actuellement une mise à jour est nécessaire.

La sécurité sanitaire est l'affaire de tous …

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Santé publique France

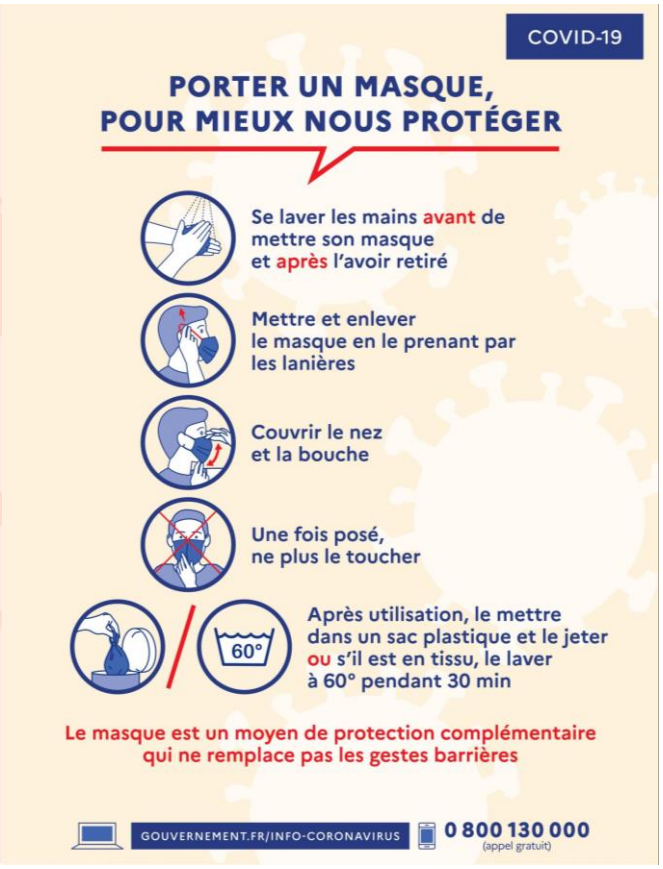

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : **0 800 06 66 66** (appel gratuit depuis un poste fixe)
www.sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr

inpes

Madame, Monsieur,

La Commune de Pusey a décidé de renouveler une action en faveur des jeunes.

Pour ce faire, le Conseil Municipal a fait le choix d'offrir dès septembre prochain, la carte Avantages Jeunes aux jeunes habitant la Commune de Pusey au 01/09/2020 et scolarisés du collège à la fin des études supérieures et également aux jeunes en recherche d'emploi jusqu'à 25 ans (L'appréciation de la scolarisation et de l'âge se fera en date du 01/09/2020).

Si vous souhaitez bénéficier de cette opération, vous devez retourner ce coupon de réservation rempli et accompagné d'une photo d'identité à la Mairie de Pusey.

Impérativement avant le 31 août 2020. *Les coupons réponse reçus après cette date ne pourront être pris en compte.*

Composé de :

UNE CARTE individuelle et personnelle, valable partout dans la région

UN LIVRET : c'est LE guide de référence qui contient toutes les offres locales et les meilleures offres des autres éditions

UNE APPLICATION SMARTPHONE pour rester connecté et profiter de tout, partout, tout le temps

UN SITE INTERNET pour tout savoir sur la carte Avantages Jeunes & découvrir l'intégralité des offres

UN ESPACE PERSO pour découvrir les nouveautés et bénéficier d'offres supplémentaires toute l'année

valable 1 an, à partir du 1er septembre, elle permet de bénéficier de centaines de remises et de dizaines de gratuités partout en Haute Saône et en Franche Comté, pour la culture, le sport, les loisirs, les voyages, la vie pratique et le shopping

soit au total plus de **560 offres** dans le département, l'accès à plus de **3000 réductions** en Franche-Comté, près de **50 domaines d'activités** couverts et plus de **400 partenaires**
Et de **nombreuses nouveautés à découvrir tout au long de l'année** sur le site internet www.avantagesjeunes.com

---

Je réserve ma carte

AVANTAGES JEUNES

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse : Ville :

N° tel portable : Email :

Je soussigné(e) déclare sur l'honneur être sous le statut suivant (case à cocher) :

Statut : ☐ *collégien* ☐ *lycéen* ☐ *étudiant* ☐ *apprenti* ☐ *demandeur d'emploi*

Pièces à joindre : photo d'identité (avec nom, prénom au dos)

Signature